

Écoles militaires fédérales en 1884 : arrêté du conseil fédéral du 18 janvier 1884

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **29 (1884)**

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉCOLES MILITAIRES FÉDÉRALES

EN

1884.

(Arrêté du conseil fédéral du 18 janvier 1884.)

Jours d'entrée et de licenciement y compris.

*

I. Etat-major général.

A. Ecoles d'état-major général.

- I^{er} cours du 14 avril au 25 mai, à Berne.
- II^e » du 15 juin au 12 juillet, à Berne.
- III^e » du 16 novembre au 13 décembre, à Berne.

B. Travaux de subdivision.

Dans l'intervalle des cours ci-dessus. Un certain nombre d'officiers de l'état-major général et de la section des chemins de fer, à Berne.

C. Cours pour secrétaires d'état-major.

Du 2 au 22 mars, à Berne.

II. Infanterie.

A. Ecoles préparatoires d'officiers.

Pour le	I ^{er}	arrondissement :	du 25 septembre au 7 novembre,	à Lausanne.
»	II ^{me}	»	du 6 octobre au 18 novembre,	à Colombier.
»	III ^{me}	»	du 6 octobre au 18 novembre,	à Berne.
»	IV ^{me}	»	du 26 septembre au 8 novembre,	à Lucerne.
»	V ^{me}	»	du 22 septembre au 4 novembre,	à Aarau.
»	VI ^{me}	»	du 13 octobre au 25 novembre,	à Zurich.
»	VII ^{me}	»	du 26 septembre au 8 novembre,	à St-Gall.
»	VIII ^{me}	»	du 26 septembre au 8 novembre,	à Coire.

B. Ecoles de recrues.

I^{re} division de l'armée.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Vaud, Valais et Genève, et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 5 mai au 28 juin,	} à Lausanne.
Recrues, du 13 mai au 28 juin,	

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Vaud, Valais et Genève, toutes les recrues tambours et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 7 juillet au 30 août,	} à Lausanne.
Recrues, du 15 juillet au 30 août,	

II^{me} division de l'armée.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Genève, Fribourg, Neuchâtel et Berne, toutes les recrues tambours, et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 14 avril au 7 juin,	} à Colombier.
Recrues, du 22 avril au 7 juin,	

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Genève, Fribourg, Neuchâtel et Berne, et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 13 juin au 6 août,	} à Colombier.
Recrues, du 21 juin au 6 août.	

III^{me} division de l'armée.

La moitié des recrues d'infanterie du canton de Berne, et toutes les recrues trompettes de l'arrondissement :

Cadres *), du 5 mai au 28 juin,	} à Berne.
Recrues, du 13 mai au 28 juin,	

La moitié des recrues d'infanterie du canton de Berne, et toutes les recrues tambours de l'arrondissement :

Cadres, du 30 juin au 23 août,	} à Berne.
Recrues, du 8 juillet au 23 août,	

IV^{me} division de l'armée.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Berne et de Lucerne, toutes les recrues d'infanterie des cantons d'Unterwalden-le-haut et le bas et d'Argovie, toutes les recrues tambours et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :

Cadres *), du 28 avril au 21 juin,	} à Lucerne.
Recrues, du 6 mai au 21 juin,	

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Berne et de Lucerne, toutes les recrues d'infanterie du canton de Zoug, les recrues instituteurs de tous les cantons, et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 7 juillet au 30 août,	} à Lucerne.
Recrues, du 15 juillet au 30 août,	

V^{me} division de l'armée.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons d'Argovie, de Soleure et des deux Bâle, et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :

Cadres **), du 14 avril au 7 juin,	} à Liestal.
Recrues, du 22 avril au 7 juin,	

*) Y compris les élèves des écoles préparatoires d'officiers de landwehr de Berne.

**) Y compris les élèves des écoles préparatoires d'officiers de landwehr d'Argovie.

La moitié des recrues d'infanterie des mêmes cantons, toutes les recrues tambours et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 9 juin au 2 août, }
 Recrues, du 17 juin au 2 août. } à Aarau.

VI^{me} division de l'armée.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Zurich, Schaffhouse et Schwyz, toutes les recrues tambours et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 2 juin au 26 juillet, }
 Recrues, du 10 juin au 26 juillet. } à Zurich.

La moitié des recrues d'infanterie des mêmes cantons, et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 28 juillet au 20 septembre, }
 Recrues, du 5 août au 20 septembre, } à Zurich.

VII^{me} division de l'armée.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de St-Gall, de Thurgovie et des deux Appenzell, et la moitié des recrues tambours et des recrues trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 2 juin au 26 juillet, }
 Recrues, du 10 juin au 26 juillet. } à Hérissau.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons de St-Gall, de Thurgovie et des deux Appenzell, et la moitié des recrues tambours et des recrues trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 28 juillet au 20 septembre, }
 Recrues, du 5 août au 20 septembre, } à St-Gall.

VIII^{me} division de l'armée.

Les recrues d'infanterie du canton du Tessin et des vallées de Mesocco et Calanca, ainsi que les recrues tambours du canton du Tessin :

Cadres, du 25 février au 19 avril, }
 Recrues, du 6 mars au 19 avril, } à Bellinzone.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons des Grisons, de Glaris, d'Uri et de Schwyz, les recrues du Valais (de langue française), et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :

Cadres *), du 31 mars au 24 mai, }
 Recrues, du 8 avril au 24 mai, } à Coire.

*) Y compris les élèves des écoles préparatoires d'officiers de landwehr d'Uri, Schwyz et Valais.

La moitié des recrues d'infanterie des cantons des Grisons, de Glaris, d'Uri et de Schwyz, les recrues du Valais (de langue allemande), les recrues tambours de ces cantons, et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :

Cadres, du 19 mai au 12 juillet, } à Coire.
 Recrues, du 27 mai au 12 juillet, }

Ecole de recrues armuriers :

Du 24 juin au 9 août, à Zofingue.

C. Cours de répétition de l'élite.

I^{re} division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition de l'élite en 1884.

II^{me} division de l'armée.

Manceuvres de brigade.

Bataillon de carabiniers n° 2, du 22 août au 8 septembre, à Colombier.

III^{me} brigade.

Régiment n° 5 :					
Bataillon de fusiliers n° 13,	}	du 12 au 29	} à Bulle		
» » » » 14,				septembre.	} et environs.
» » » » 15,					
Régiment n° 6 :					
Bataillon de fusiliers n° 16,	}	du 22 août au	} à Fribourg.		
» » » » 17,				8 septembre,	
» » » » 18,					

IV^{me} brigade.

Régiment n° 7 :					
Bataillon de fusiliers n° 19,	}	du 22 août au	} à Porrentruy.		
» » » » 20,				8 septembre,	
» » » » 21,					
Régiment n° 8 :					
Bataillon de fusiliers n° 22,	}	8 septembre,	} à Delémont		
» » » » 23,				} et environs.
» » » » 24,					

III^{me} division de l'armée.

Manœuvres de régiment.

Bataillon de carabiniers n° 3, du 25 août au 11 septembre, à Berne.

Régiment n° 9 :

Bataillon de fusiliers n° 25,	} du 14 avril au 1 ^{er} mai, à Berne.
» » » » 26,	
» » » » 27,	

Régiment n° 10 :

Bataillon de fusiliers n° 28,	} du 12 au 29 septembre, à Berne.
» » » » 29,	
» » » » 30,	

Régiment n° 11 :

Bataillon de fusiliers n° 31,	} du 25 août au 11 septembre, à Berne.
» » » » 32,	
» » » » 33,	

Régiment n° 12 :

Bataillon de fusiliers n° 34,	} du 14 avril au 1 ^{er} mai, à Thoun.
» » » » 35,	
» » » » 36,	

IV^{me} division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition de l'élite en 1884.

V^{me} division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition de l'élite en 1884.

VI^{me} division de l'armée.

Manœuvres de bataillon.

Bataillon de carabiniers n° 6,	du 24 mai au 10 juin, à Zurich.
» » fusiliers n° 61,	du 1 ^{er} au 18 septembre, à Schaffhouse.
» » » » 62,	» 5 au 22 mai, à Winterthour.
» » » » 63,	» 24 mars au 10 avril, à Zurich.
» » » » 64,	» 16 avril au 3 mai, à Zurich.
» » » » 65,	» 24 mai au 10 juin, à Winterthour.
» » » » 66,	» 19 juillet au 5 août, »
» » » » 67,	» 22 septembre au 9 octobre, à Zurich.
» » » » 68,	» 5 au 22 mai, à Zurich.
» » » » 69,	» 5 au 22 mai, »

Bataillon de fusiliers n° 70, du 24 mars au 10 avril, à Zurich.
 » » » » 71, » 22 septembre au 9 octobre, à Zurich.
 » » » » 72, » 16 avril au 3 mai, à Zurich.

VII^{me} division de l'armée.

Il n'y aura pas de cours de répétition de l'élite en 1884.

VIII^{me} division de l'armée.

Cours préparatoire au rassemblement de division.

Bataillon de carabiniers n° 8,	du 2 au 11 septembre,	à Coire.
» » fusiliers n° 85,	} du 2 au 11 septembre, }	} à Maienfeld et environs. au Luziensteig.
» » » » 86,		
» » » » 87,		
» » » » 88,		
» » » » 89,		
» » » » 90,		
» » » » 91,		
» » » » 92,		} à Coire.
» » » » 93,		
» » » » 94,		} du 2 au 9 septembre, }
» » » » 95,		
» » » » 96,		

D. Cours de répétition de la landwehr.

I^{re} division de l'armée.

Bataillons de fusiliers L. :

N° 7 : Cadres, du 22 septembre au 2 octobre,	} à Lausanne.
Troupe, du 26 septembre au 2 octobre,	
N° 8 : Cadres, du 8 au 18 septembre,	} à Lausanne.
Troupe, du 12 au 18 septembre,	
N° 9 : Cadres, du 14 au 24 avril,	} à Lausanne.
Troupe, du 18 au 24 avril,	
N° 10 : Cadres, du 14 au 24 avril,	} à Genève.
Troupe, du 18 au 24 avril,	
N° 11 : Cadres, du 27 août au 6 septembre,	} à Sion.
Troupe, du 31 août au 6 septembre,	
N° 12 : Cadres, du 8 au 18 septembre,	} à Sion.
Troupe, du 12 au 18 septembre,	

IV^{me} division de l'armée.

Bataillons de fusiliers L. :

N° 43 : Cadres, du 31 mars au 10 avril, Troupe, du 4 au 10 avril,	} à Lucerne.
N° 44 : Cadres, du 1 ^{er} au 11 septembre, Troupe, du 5 au 11 septembre,	} à Lucerne.
N° 45 : Cadres, du 14 au 24 avril, Troupe, du 18 au 24 avril,	} à Lucerne.
N° 46 : Cadres, du 14 au 24 avril, Troupe, du 18 au 24 avril,	} à Aarau.
N° 47 : Cadres, du 31 mars au 10 avril, Troupe, du 4 au 10 avril,	} à Stans.
N° 48 : Cadres, du 1 ^{er} au 11 septembre, Troupe, du 5 au 11 septembre,	} à Zoug.

V^{me} division de l'armée.

Bataillons de fusiliers L. :

N° 55 : Cadres, du 12 au 22 août, Troupe, du 16 au 22 août,	} à Aarau.
N° 56 : Cadres, du 26 août au 5 septembre, Troupe, du 30 août au 5 septembre,	} à Aarau.
N° 57 : Cadres, du 9 au 19 septembre, Troupe, du 13 au 19 septembre,	} à Aarau.
N° 58 : Cadres, du 19 au 29 août, Troupe, du 23 au 29 août,	} à Aarau.
N° 59 : Cadres, du 2 au 12 septembre, Troupe, du 6 au 12 septembre,	} à Aarau.
N° 60 : Cadres, du 23 septembre au 3 octobre, Troupe, du 27 septembre au 3 octobre,	} à Aarau.

VII^{me} division de l'armée.

Bataillon de carabiniers L. :

N° 7 : Cadres, du 21 avril au 1 ^{er} mai, Troupe, du 25 avril au 1 ^{er} mai,	} à Hérिसau.
---	--------------

Bataillons de fusiliers L. :

N° 79 : Cadres, du 21 avril au 1 ^{er} mai, Troupe, du 25 avril au 1 ^{er} mai,	} à St-Gall.
--	--------------

N° 80 : Cadres, du 22 septembre au 2 octobre,	}	à Hérisau.
Troupe, du 26 septembre au 2 octobre,		
N° 81 : Cadres, du 5 au 15 mai,	}	à St-Gall.
Troupe, du 9 au 15 mai,		
N° 82 : Cadres, du 19 au 29 mai,	}	à St-Gall.
Troupe, du 23 au 29 mai,		
N° 83 : Cadres, du 19 au 29 mai,	}	à Hérisau.
Troupe, du 23 au 29 mai,		
N° 84 : Cadres, du 5 au 15 mai,	}	à Hérisau.
Troupe, du 9 au 15 mai,		

E. Ecoles de tir.

a. Pour officiers :

Ecole n° 1, du 4 mars au 2 avril,	}	à Wallenstadt.
> > 2, du 2 avril au 1 ^{er} mai,		
> > 3, du 1 ^{er} au 30 mai,		
> > 4, du 4 août au 2 septembre,		
> > 5, du 17 septembre au 16 octobre,		

b. Pour sous-officiers :

de la I ^{re} division, du 12 mars au 10 avril, à Lausanne.	
> II ^{me} > du 7 mars au 5 avril, à Fribourg.	
> III ^{me} > du 12 mars au 10 avril, à Berne.	
> IV ^{me} > du 29 février au 29 mars, à Lucerne.	
> V ^{me} > du 10 mars au 8 avril, à Aarau.	
> VI ^{me} > du 22 février au 22 mars, à Zurich.	
> VII ^{me} > du 11 mars au 9 avril, à Frauenfeld.	
> VIII ^{me} > du 25 juillet au 23 août, au Luziensteig.	

F. Cours de répétition pour armuriers.

Cours I, du 20 mars au 10 avril,	}	à Berne.
> II, du 15 avril au 6 mai,		
> III, du 2 au 23 juin,		

III. Cavalerie.

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 6 octobre au 6 décembre, à Zurich.

B. Ecole de cadres.

Du 14 mars au 26 avril, à Aarau.

C. Cours de remonte.

- I. Cours du 6 novembre 1883 au 1^{er} février 1884, à Berne.
- II. Cours du 3 février au 1^{er} mai, à Zurich.
- III. Cours du 3 mai au 30 juillet, à Aarau.
- IV. Cours du 2 août au 18 octobre, à Lucerne.

D. Ecoles de recrues.*a. Cours préparatoires d'hiver.*

- I. Cours pour les recrues des escadrons n^{os} 7 à 15 et 23 et les recrues de langue allemande de Fribourg, du 15 janvier au 5 février, à Thoune.
- II. Cours pour toutes les recrues de guides (y compris les recrues trompettes d'état-major), du 5 au 26 février, à Thoune.
- III. Cours pour les recrues des escadrons n^{os} 7 à 15 et les recrues de langue allemande de Fribourg, du 9 au 30 novembre, à Thoune.
- IV. Cours pour les recrues des escadrons n^{os} 16 à 24, du 30 novembre au 21 décembre, à Thoune.

Observation. Le cours préparatoire des recrues des escadrons n^{os} 1 à 6 et des recrues de langue française de Berne, aura lieu du 18 janvier au 8 février 1885, et celui des recrues de guides, du 8 février au 1^{er} mars même année.

b. Ecoles de recrues proprement dites.

- I. Ecole pour les recrues des escadrons n^{os} 1 à 6, ainsi que pour les recrues dragons de langue française de Berne (Jura) :

Cadres, du 30 janvier au 4 avril,	}	à Berne.
Recrues, du 1 ^{er} février au 4 avril,		
- II. Ecole pour les recrues des escadrons n^{os} 16 à 24 :

Cadres, du 29 avril au 3 juillet,	}	à Zurich.
Recrues, du 1 ^{er} mai au 3 juillet,		
- III. Ecole pour les recrues des escadrons n^{os} 7 à 15, ainsi que pour les recrues de langue allemande de Fribourg, et toutes les recrues maréchaux-ferrants :

Cadres, du 28 juillet au 1 ^{er} octobre,	}	à Aarau.
Recrues, du 30 juillet au 1 ^{er} octobre,		

IV. Ecole pour les recrues de toutes les compagnies de guides (y compris les recrues trompettes d'état-major) :

Cadres, du 16 octobre au 20 décembre, }
 Recrues, du 18 octobre au 20 décembre, } à Lucerne.

E. Cours de répétition.

a. Dragons.

Régiment n°	I. Escadrons n°s 1, 2 et 3, du 4 au 15 avril, à Berne.
»	» II. Escadrons n°s 4 et 5, conjointement avec la III ^e brigade d'infanterie, du 18 au 29 septembre, à Berne.
	Escadron n° 6, conjointement avec la IV ^e brigade d'infanterie, du 28 août au 8 septembre, à Berne.
»	» III. Escadron n° 7, conjointement avec le régiment d'infanterie n° 10, du 18 au 29 septembre, à Berne.
	Escadron n° 8, du 21 avril au 2 mai, à Berne.
	Escadron n° 9, du 21 avril au 2 mai, à Thoune.
»	» IV. Escadrons n°s 10, 11 et 12, du 15 au 26 mai, à Berne.
»	» V. Escadrons n°s 13, 14 et 15, du 3 au 14 mars, à Aarau.
»	» VI. Escadrons n°s 16, 17 et 18, du 3 au 14 juillet, à Zurich.
»	» VII. Escadrons n°s 19, 20 et 21, du 21 juillet au 1 ^{er} août, à Zurich.
»	» VIII. (Cours préparatoire au rassemblement de division.) Escadrons n°s 22, 23 et 24, du 8 au 13 septembre, à Zurich.

b. Guides.

Compagnie n°	1, du 2 au 13 juin, à Genève.
»	» 2, conjointement avec la IV ^e brigade d'infanterie, du 28 août au 8 septembre, à Berne.
»	» 3, conjointement avec l'escadron n° 9, du 21 avril au 2 mai, à Thoune.
»	» 4, du 15 au 26 mai, à Berne.
»	» 5, du 9 au 20 mai, à Aarau.

- Compagnie n° 6, du 14 au 25 octobre, à Zurich.
 > > 7, du 14 au 25 octobre, à Zurich.
 > > 8, (cours préparatoire au rassemblement de division),
 du 8 au 11 septembre, à Coire.
 > > 9, du 2 au 13 juin, à Genève.
 > > 10, conjointement avec l'escadron n° 8, du 21 avril
 au 2 mai, à Berne.
 > > 11, du 9 au 20 mai, à Aarau.
 > > 12, (cours préparatoire au rassemblement de division),
 du 8 au 11 septembre, à Coire.

c. Cours pour retardataires.

- I. Retardataires des escadrons n°s 1 à 14 et des compagnies de guides n°s 1 à 4, 9 et 10, du 14 au 25 octobre, à Berne.
 II. Cours pour les retardataires des escadrons n°s 15 à 24 et des compagnies de guides n°s 5 à 8, 11 et 12, du 27 octobre au 7 novembre, à Zurich.

IV. Artillerie.

A. École préparatoire d'officiers.

- I^{re} partie : pour tous les genres d'artillerie et pour le train d'armée, du 19 août au 1^{er} octobre, à Thoune.
 II^{me} partie : pour tous les genres d'artillerie et pour le train d'armée, du 8 octobre au 11 décembre, à Zurich.

B. Ecole de sous-officiers.

Pour toute l'artillerie et le train d'armée, du 5 mars au 10 avril, à Thoune.

C. Ecoles de recrues.

1. Artillerie de campagne.

a. Batteries attelées et colonnes de parc.

Pour les recrues des batteries n°s 1 et 2 (Genève), 9 (Fribourg), 10 et 11 (Neuchâtel), 12 (Berne), de la I^{re} et II^{me} brigade d'artillerie; n°s 15 à 18 (Berne) et 27 (Bâle-campagne) de la III^{me}, IV^{me} et V^{me} brigade, du 17 avril au 12 juin, à Bière.

- Pour les recrues des batteries n^{os} 3 à 8 (Vaud), de la I^{re} et II^{me} brigade d'artillerie, et des colonnes de parc n^{os} 1 à 4 de la I^{re} et II^{me} brigade d'artillerie, du 24 juin au 19 août, à Bière.
- Pour les recrues des batteries n^{os} 29 et 30 (Soleure), 22, 45 et 46 (Lucerne), de la IV^{me}, V^{me} et VIII^{me} brigade d'artillerie, avec les recrues des colonnes de parc n^{os} 5 à 10, de la III^{me}, IV^{me} et V^{me} brigade, et les recrues de la colonne de parc n^o 15 du Valais, du 3 mai au 28 juin, à Thoune.
- Pour les recrues des batteries n^{os} 13, 14, 19, 20 et 21 (Berne), 23 à 26 (Argovie) et 28 (Bâle-ville), de la III^{me}, IV^{me} et V^{me} brigade d'artillerie, du 5 août au 30 septembre, à Thoune.
- Pour les recrues des batteries n^{os} 31 et 32 (Argovie), 35, 36 et 47 (Zurich), 48 (Tessin), de la VI^{me}, VII^{me} et VIII^{me} brigade d'artillerie, avec les recrues des colonnes de parc n^{os} 11 à 16, à l'exception de celles du Valais, ainsi que pour les recrues du train d'armée du Tessin, du 16 avril au 11 juin, à Frauenfeld.
- Pour les recrues des batteries n^{os} 33, 34, 37 (Zurich), 38 et 39 (Thurgovie), 40 (Appenzell-Rh. ext.), 41 à 44 (St-Gall), de la VI^{me}, VII^{me} et VIII^{me} brigade d'artillerie, du 14 juin au 9 août, à Frauenfeld.

b. Batteries de montagne.

Il n'y aura pas d'école pour les recrues des batteries de montagne en 1884.

2. Artillerie de position.

Pour les recrues de toutes les compagnies de position n^{os} 1 à 10, du 17 juin au 12 août, à Thoune.

3. Artificiers.

Pour les recrues des deux compagnies d'artificiers n^{os} 1 et 2, du 17 juin au 30 juillet, à Thoune.

4. Train d'armée.

Pour les recrues du I^{er} et du II^{me} arrondissement, du 26 septembre au 8 novembre, à Genève.

Pour les recrues du III^{me}, IV^{me} et V^{me} arrondissement, à l'exception de celles d'Argovie, ainsi que pour les recrues du Valais, du VIII^{me} arrondissement, du 26 septembre au 8 novembre, à Thoune.

Pour les recrues du canton d'Argovie et celles du VI^{me}, VII^{me} et VIII^{me} arrondissement, à l'exception des recrues du Tessin et du Valais, du 8 octobre au 20 novembre, à Frauenfeld.

D. Cours de répétition.

Elite.

1. Artillerie de campagne.

a. Batteries attelées.

II^{me} brigade :

Régiment n° 1.	{ Batterie de 8 ^{cm} n° 7, Vaud,	{ du 10 au 29 sep-
	{ » » 8 ^{cm} » 8, »	{ tembre, à Bière.
Régiment n° 2.	{ » » 10 ^{cm} » 9, Fribourg,	{ du 10 au 29 sep-
	{ » » 10 ^{cm} » 10, Neuchâtel,	{ tembre, à Bière.
Régiment n° 3.	{ » » 8 ^{cm} » 11, »	{ du 20 août au 8
	{ » » 8 ^{cm} » 12, Berne,	{ septemb., à Bière.

III^{me} brigade :

Régiment n° 1.	{ Batterie de 10 ^{cm} n° 13, Berne,	{ du 16 avril au
	{ » » 10 ^{cm} » 14, »	{ 5 mai, à Thoune.
Régiment n° 2.	{ » » 8 ^{cm} » 15, Berne,	{ du 10 au 29 sep-
	{ » » 8 ^{cm} » 16, »	{ tembre, à Thoune.
Régiment n° 3.	{ » » 8 ^{cm} » 17, Berne,	{ du 16 avril au
	{ » » 8 ^{cm} » 18, »	{ 5 mai, à Thoune.

VI^{me} brigade :

Régiment n° 1.	{ Batterie de 8 ^{cm} n° 31, Argovie,	{ du 27 juin au 16
	{ » » 8 ^{cm} » 32, »	{ juillet, à Thoune.
Régiment n° 2.	{ » » 10 ^{cm} » 33, Zurich,	{ du 20 septembre au
	{ » » 10 ^{cm} » 34, »	{ 9 octobre, à Frauenfeld.
Régiment n° 3.	{ » » 8 ^{cm} » 35, Zurich,	{ du 11 au 30 août,
	{ » » 8 ^{cm} » 36, »	{ à Frauenfeld.

VIII^{me} brigade :

Régiment n° 1.	{ Batterie de 8 ^{cm} n° 43, St-Gall,	} Cours préparatoire au rassemblement de di- vision, du 31 août au 10 septembre,	} à Frauenfeld.
	{ » » 8 ^{cm} » 44, »		
Régiment n° 2.	{ » » 8 ^{cm} » 45, Lucerne,		
	{ » » 8 ^{cm} » 46, »		
Régiment n° 3.	{ » » 8 ^{cm} » 47, Zurich,	}	} à Frauenfeld.
	{ » » 8 ^{cm} » 48, Tessin,		

Régiment d'artillerie de montagne.

Batterie de montagne n° 61, Grisons, } Cours préparatoire au rassemblement de di-
 » » » 62, Valais, } vision, du 31 août au 10 septembre, à Coire.

b. Colonnes de parc.

Parc de la II^me division. { Colonne de parc n° 3, } du 19 août au 5 sep-
 » » » » 4, } tembre, à Bière.

Parc de la III^me division. { Colonne de parc n° 5, } du 1^{er} au 18 octobre,
 » » » » 6, } à Thoune.

Un détachement de train, spécialement désigné, sera envoyé du 4 au 21 août à l'école de recrues d'artillerie de position et au cours de répétition d'artillerie de position de landwehr.

Un détachement de train, spécialement désigné, sera envoyé du 20 août au 6 septembre au cours de répétition de la III^me division d'artillerie de position de l'élite.

Parc de la VI^me division. { Colonne de parc n° 11, } du 13 au 30 août,
 » » » » 12, } à Frauenfeld.

Parc de la VIII^me division. { Colonne de parc n° 15, } $\left. \begin{array}{l} \text{Cours préparatoire au} \\ \text{rassemblement de di-} \\ \text{vision, du 3 au 13 sep-} \\ \text{tembre,} \end{array} \right\} \begin{array}{l} \text{à} \\ \text{Reichenau} \\ \text{et} \\ \text{Rhäzuns.} \end{array}$
 » » » » 16, }

2. Artillerie de position.

Division n° II. { Compagnie de position n° 2, Berne, } du 1^{er} au
 » » » 3, Fribourg. } 18 octobre,
 } à Thoune.

Division n° III. { » » » 4, Bâle-ville, } du 20 août.
 » » » 7, Argovie, } au 6 sept.,
 } à Thoune.

3. Artificiers.

Compagnie d'artificiers n° 1, du 30 juillet au 16 août, à Thoune.

4. *Train d'armée.*

II^me division. Bataillon du train n° II.

1^{re} division (génie), du 11 au 26 juin, à Genève.

2^me division (administration), du 14 au 29 septembre, à Fribourg.

Un détachement, du 14 au 29 septembre, avec l'ambulance n° 6, à Fribourg.

Train de ligne, avec ses corps et ses états-majors.

III^me division. Bataillon du train n° III.

1^{re} division (génie), du 28 juillet au 12 août, à Aarau.

2^me division (administration), du 24 août au 8 septembre, à Delémont.

Un détachement pour l'école de recrues d'administration, du 25 juillet au 9 août, à Thoune.

Un détachement pour l'ambulance n° 7, du 24 août au 8 septembre, à Delémont.

Train de ligne, du 15 au 28 juillet, à Thoune.

Un détachement pour les ambulances n°s 11 et 12, du 18 avril au 1^{er} mai, à Berne.

Un détachement pour les ambulances n°s 13 et 14, du 16 au 29 septembre, à Berne.

VI^me division. Bataillon du train n° VI.

1^{re} division (génie), du 15 au 30 août, à Zurich.

2^me division (administration), du 10 au 25 octobre, à Frauenfeld.

Train de ligne en 3 détachements :

1^{er} détachement, du 13 au 26 octobre, à Zurich.

2^me » du 25 octobre au 7 novembre, à Zurich.

3^me » du 6 au 19 novembre, à Zurich.

VIII^me division. Bataillon du train n° VIII. (Cours préparatoire au rassemblement de division.)

1^{re} division (génie), du 4 au 11 septembre, à Sargans.

2^me division (administration), du 4 au 11 septembre, à Wallenstadt.

Train de ligne, avec ses corps et ses états-majors.

Landwehr.

a. *Artillerie de campagne.*

Batterie de 8^{cm} n° 3, Lucerne, du 15 au 22 juillet, à Thoune.
 » 8^{cm} » 7, Thurgovie, du 10 au 17 juin, à Frauenfeld.

b. *Artillerie de position.*

III^{me} division. { Compagnie de position n° 7, Bâle-ville, } du 13 au
 » » » 10, Argovie, } 20 août,
 » » » 11, Argovie, } à Thoune.

E. Cours spéciaux.

Cours pour officiers supérieurs d'artillerie. L'époque et le lieu seront fixés plus tard.

Cours de tir pour officiers d'artillerie (conjointement avec l'école des sous-officiers d'artillerie), du 24 mars au 9 avril, à Thoune.

Les cours de maréchaux-ferrants et de selliers auront lieu aux écoles de recrues d'artillerie de campagne et de train d'armée ; les cours de serruriers auront de même lieu aux écoles de recrues d'artillerie de campagne et de position, suivant le nombre des recrues maréchaux-ferrants, selliers et serruriers qui se présenteront dans les différentes écoles ; on se réserve toutefois d'envoyer ces recrues des écoles d'une place d'armes aux cours spéciaux des écoles qui auront lieu en même temps sur d'autres places d'armes.

V. Génie.

A. Ecole préparatoire d'officiers.

Conjointement avec l'école préparatoire d'officiers d'artillerie.

Du 8 octobre au 11 décembre, à Zurich.

B. Cours technique.

1. Partie théorique pour jeunes officiers du génie.

Du 14 septembre au 5 octobre, à Thoune.

2. Partie d'application : Les élèves seront appelés par subdivisions à des travaux sur le terrain et au bureau du génie.

C. Ecoles de recrues.

Ecole de sapeurs pour les recrues des arrondissements de division I à IV et des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^{me} division :

Cadres, du 6 août au 4 octobre, }
 Recrues, du 14 août au 4 octobre, } à Liestal.

Ecole de sapeurs pour les recrues des arrondissements de division V à VIII, à l'exception des recrues des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^{me} division :

Cadres, du 6 juin au 4 août, }
 Recrues, du 14 juin au 4 août, } à Liestal.

Ecole de pontonniers pour les recrues de tous les arrondissements de division :

Cadres, du 31 mars au 29 mai, }
 Recrues, du 8 avril au 29 mai, } à Brougg.

Ecole de pionniers pour les recrues de tous les arrondissements de division :

Cadres, du 26 mai au 24 juillet, }
 Recrues, du 3 juin au 24 juillet, } à Brougg.

Observation. Les recrues armuriers seront appelées à l'école de Zofingue, avec les recrues armuriers d'infanterie.

D Cours de répétition.

a. Bataillons du génie de l'élite.

Bataillon n° 2. { Compagnie de sapeurs, }
 » » pontonniers, } du 11 au 28 juin, à
 » » pionniers, } Genève.

Bataillon n° 3. { Compagnie de sapeurs, du 27 août au 13 septembre,
 à Thoune.
 » » pontonniers, } du 25 juillet au 11 août,
 » » pionniers, } à Brougg.

Bataillon n° 6. { Compagnie de sapeurs, du 1^{er} au 18 juillet, à Liestal.
 » » pontonniers, } du 11 au 28 août, à
 » » pionniers, } Brougg.

Bataillon n° 8. { Cours préparatoire au ras-
 semblément de division, } à Brougg.
 du 2 au 11 septembre, }

b. *Pionniers d'infanterie d'élite.*

- II^{me} division : avec leurs régiments.
 III^{me} » du 27 août au 13 septembre, à Thoune.
 VI^{me} » du 6 au 23 août, à Liestal.
 VIII^{me} » tous les pionniers de la division, cours préparatoire au rassemblement de division, du 2 au 11 septembre, au Luziensteig.

c. *Cadres des bataillons du génie et des pionniers d'infanterie de la landwehr.*

- Bataillon n° 5 et pionniers d'infanterie de la V^{me} division, du 16 au 23 septembre, à Brougg.
 » » 7 et pionniers d'infanterie de la VII^{me} division, du 16 au 23 septembre, à Brougg.

E. Cours spéciaux.

Pour les serruriers et les charrons des bataillons du génie n°s 2, 3, 5, 6 et 7 (élite), du 14 septembre au 1^{er} octobre, à Thoune.
 Pour les armuriers des bataillons du génie n°s 2, 3 et 6 (élite), successivement à la fabrique d'armes, à Berne.

Observation. Les armuriers et les ouvriers du bataillon n° 8 entreront au service avec leur bataillon.

F. Inspections de la landwehr.

- Bataillon du génie n° 1. Troupe du canton de Genève, le 26 septembre, à Genève.
 Troupe des autres cantons, le 27 septembre, à Lausanne.
 » » 2. Troupe du Jura bernois, y compris les troupes du bataillon du génie n° 3, L., le 25 septembre, à Tavannes.
 Troupe des autres cantons, le 27 septembre, à Lausanne.
 » » 3. (A l'exception des hommes habitant le Jura), le 29 septembre, à Berne.
 » » 4. Compagnie de sapeurs, le 29 septembre, à Berne.
 Compagnie de pontonniers, le 15 septembre, à Aarau.

- Bataillon du génie n° 5. Le 15 septembre, à Aarau.
 » » 6. Le 6 octobre, à Baden.
 » » 7. Le 7 octobre, à Winterthour.
 » » 8. Le 1^{er} novembre, à Bellinzone.

VI. Service sanitaire.

I. Section médicale.

A. Cours préparatoires et écoles de recrues.

Cours préparatoire pour les recrues de langue allemande du II^{me}, III^{me} et IV^{me} arrondissement de division, du 8 au 19 mars, à Bâle.

Ecole de recrues pour les $\frac{2}{3}$ de ces recrues, du 19 mars au 24 avril, à Bâle.

» » le $\frac{1}{3}$ de ces recrues, du 19 mars au 24 avril, à Berne.

Cours préparatoire pour les recrues du V^{me} et VI^{me} arrondissement de division, du 26 avril au 7 mai, à Bâle.

Ecole de recrues pour le $\frac{1}{3}$ de ces recrues, du 7 mai au 12 juin, à Bâle.

» » les $\frac{2}{3}$ de ces recrues, du 7 mai au 12 juin, à Zurich.

Cours préparatoire pour les recrues de langue française du I^{er}, II^{me} et VIII^{me} arrondissement de division, du 14 au 25 juin, à Fribourg.

Ecole de recrues pour le $\frac{1}{3}$ de ces recrues, du 25 juin au 31 juillet, à Fribourg.

» » les $\frac{2}{3}$ de ces recrues, du 25 juin au 31 juillet, à Bâle.

Cours préparatoire pour les recrues de langue allemande du VII^{me} et VIII^{me} arrondissement de division, du 13 au 24 septembre, à Lucerne.

Ecole de recrues pour le $\frac{1}{3}$ de ces recrues, du 24 septembre au 30 octobre, à Lucerne.

» » les $\frac{2}{3}$ de ces recrues, du 24 septembre au 30 octobre, à Bâle.

Observation. Les recrues de langue italienne n'auront leur école de recrues qu'en 1885.

B. *Cours de répétition.*

a. Cours de répétition d'opérations.

- Cours de répétition d'opérations pour médecins d'un certain âge, allemands, du 23 mars au 6 avril, à Zurich.
- » » pour médecins d'un certain âge, allemands, du 13 au 27 avril, à Berne.
- » » pour médecins d'un certain âge, français, du 14 au 28 septembre, à Genève.

b. Ambulances et personnel sanitaire des corps.

II^me division. Ambulance n° 6 et personnel sanitaire de la brigade d'infanterie n° III, à l'exception du médecin de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.

Cours préparatoire pour officiers et sous-officiers, du 14 au 24 septembre, } à Fribourg.
Troupe, du 17 au 24 septembre, }

Manœuvres de campagne, du 24 au 29 septembre.

Ambulance n° 7 et personnel sanitaire de la brigade d'infanterie n° IV et du bataillon de carabiniers n° 2, à l'exception du médecin de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.

Cours préparatoire pour officiers et sous-officiers, du 24 août au 3 septembre, } à Delémont.
Troupe, du 27 août au 3 septembre, }

Manœuvres de campagne, du 3 au 8 septembre.

III^me division. Ambulances n°s 11 et 12, et personnel sanitaire des régiments d'infanterie n°s 9 et 12, à l'exception du médecin de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.

Cours préparatoire pour officiers et sous-officiers, du 16 au 26 avril, } à Berne.
Troupe, du 19 au 26 avril, }

Manœuvres de campagne, du 26 avril au 1^{er} mai.

III^me division (suite). Ambulances n^{os} 13 et 14, et personnel sanitaire des régiments d'infanterie n^{os} 10 et 11 et du bataillon de carabiniers n^o 3, à l'exception des médecins de bataillon du 10^me régiment, des médecins-adjoints du 11^me régiment et du bataillon de carabiniers n^o 3, ainsi que des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.

Cours préparatoire pour officiers et sous-officiers, du 14 au 24 septembre, } à Berne.
Troupe, du 17 au 24 septembre, }

Manœuvres de campagne pour le personnel sanitaire des ambulances n^{os} 13 et 14 et du régiment d'infanterie n^o 10, du 24 au 29 septembre.

VI^me division. Ambulances n^{os} 26 et 27 et personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n^{os} 61 à 72, et du bataillon de carabiniers n^o 6, à l'exception des médecins de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.

Cours préparatoire pour officiers et sous-officiers, du 8 au 19 mai, } à Zurich.
Troupe, du 11 au 19 mai, }

VIII^me division. Ambulances n^{os} 36, 37, 38 et 40 et personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n^{os} 85 à 96 et du bataillon de carabiniers n^o 8, à l'exception du médecin de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.

Cours préparatoire pour officiers et sous-officiers, du 4 au 12 septemb., } à Wallenstadt.
Troupe, du 7 au 12 septembre, }

Manœuvres de campagne, du 12 au 19 septembre.

C. Ecoles préparatoires d'officiers.

Pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 26 mars au 24 avril, à Bâle.

Pour médecins et pharmaciens de langue française, du 2 au 31 juillet, à Bâle.

Pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 1^{er} au 30 octobre, à Bâle.

D. *Ecoles de sous-officiers.*

Pour sous-officiers de langue allemande, du 2 au 24 avril, à Berne

Pour sous-officiers de langue allemande, du 21 mai au 12 juin
à Zurich.

Pour sous-officiers de langue française, du 9 au 31 juillet, à Fri-
bourg.

E. *Cours d'hôpitaux.*

Du 8 janvier au 24 juin, et en novembre et décembre, dans les
hospitaux de Genève, Lausanne, Fribourg, St-Imier, Berne, Lu-
cerne, Olten, Bâle, Königsfelden, Schaffhouse, Zurich, St-Gall,
Hérisau, Altorf, Coire et Lugano.

2. **Section vétérinaire.**

A. *Ecole préparatoire d'officiers.*

Du 1^{er} au 30 mai, à Thoune.

B. *Ecoles de recrues.*

Les vétérinaires doivent faire leur service de recrues à l'école
de recrues d'artillerie de campagne de l'arrondissement de division
respectif, et ils y seront envoyés habillés, armés et équipés comme
recrues du train.

C. *Cours de répétition.*

Pour officiers vétérinaires, du 12 au 25 mai, à Thoune.

D. *Cours de maréchaux-ferrants.*

Cavalerie :

Recrues maréchaux-ferrants de tous les cantons (conjointement avec
l'école de recrues de cavalerie), du 30 juillet au 1^{er} octobre,
à Aarau.

Artillerie :

Recrues maréchaux-ferrants (voir page 17 ci-devant).

VII. Troupes d'administration.

A. Ecoles préparatoires d'officiers.

Du 16 février au 23 mars, à Thoune.

Du 17 mai au 22 juin, à Thoune.

B. Ecoles de sous-officiers.

1. Ecole pour sous-officiers et soldats de toutes les armes, des divisions III à VIII, du 27 janvier au 15 février, à Thoune.
2. Ecole pour sous-officiers et soldats de toutes les armes, des divisions III à VIII, du 24 mars au 12 avril, à Thoune.
3. Ecole pour sous-officiers et soldats de toutes les armes, des divisions I et II, du 21 avril au 10 mai, à Genève.

C. Ecole d'officiers.

Du 22 juillet au 12 août, à Thoune.

Un certain nombre d'officiers de compagnie.

D. Ecole de recrues.

Ecole pour les recrues de toutes les compagnies d'administration :

Cadres, du 22 juin au 12 août,	}	à Thoune.
Recrues, du 26 juin au 12 août,		

E. Cours de répétition.

- Compagnie d'administration n° 2, (conjointement avec la III^{me} brigade d'infanterie), du 15 au 29 septembre, à Fribourg.
- » » » 3, (conjointement avec la IV^{me} brigade d'infanterie), du 25 août au 8 septembre, à Delémont.
- » » » 6, (conjointement avec la VIII^{me} division), du 31 août au 19 septembre, à Ragaz.
- » » » 8, (conjointement avec la VIII^{me} division), du 31 août au 19 septembre, à Coire.

VIII. Ecoles centrales.

- Ecole centrale I. Pour premiers-lieutenants et lieutenants de toutes les armes et pour les adjudants, du 29 juin au 10 août, à Thoune.
- » II. Pour capitaines des bataillons de fusiliers et de carabiniers, du 24 février au 6 avril, à Thoune.
- » IV. Pour lieutenants-colonels de toutes les armes, du 25 mai au 22 juin, à Zurich.

IX. Manœuvres de la VIII^{me} division de l'armée.

Les troupes entreront en ligne à la clôture des cours préparatoires. Commencement des manœuvres le 15 septembre. Inspection de la division le 18 septembre près de Coire. A l'exception du parc de division, qui sortira du service le 20 septembre, toutes les troupes seront licenciées le 19 septembre. Terrain des manœuvres : partie nord du canton des Grisons.

Errata.

Page 11. Compagnie de guides n° 1, } lire : du 27 mai au 7 juin.
 » 12. » » » 9, } au lieu de : du 2 au 13 juin.

Cours rangés dans l'ordre des places d'armes.

Jours d'entrée et de licenciement y compris.

*—

Place d'armes d'Aarau.

1. Cours de répétition de cavalerie (I), du 3 au 14 mars :
Régiment de dragons n° 5. Escadrons n^{os} 13, 14 et 15.
2. Ecole de tir pour les sous-officiers d'infanterie de la V^e division, du 10 mars au 8 avril.
3. Ecole de cadres de cavalerie, du 14 mars au 26 avril :
Un certain nombre d'officiers et de sous-officiers de cavalerie.
4. Cours de répétition d'infanterie (I) :
Bataillon de fusiliers n° 46 de landwehr :
Cadres, du 14 au 24 avril.
Troupe, du 18 au 24 avril.
5. Cours de remonte de cavalerie pour chevaux de recrues et de remonte, du 3 mai au 30 juillet.
6. Cours de répétition de cavalerie (II), du 9 au 20 mai :
Compagnies du guides n^{os} 5 et 11.
7. Ecole de recrues d'infanterie :
La moitié des recrues d'infanterie des cantons d'Argovie, de Soleure et des deux Bâle, toutes les recrues tambours et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :
Cadres, du 9 juin au 2 août.
Recrues, du 17 juin au 2 août.

8. Cours de répétition d'artillerie, du 28 juillet au 12 août :
Bataillon du train n° III, 1^{re} division (génie).
9. Ecole de recrues de dragons :
Recrues des escadrons n^{os} 7 à 15, recrues de langue allemande de Fribourg et toutes les recrues maréchaux-ferrants :
Cadres, du 28 juillet au 1^{er} octobre.
Recrues, du 30 juillet au 1^{er} octobre.
10. Cours de répétition d'infanterie (II) :
Bataillon de fusiliers n° 55 de landwehr :
Cadres, du 12 au 22 août.
Troupe, du 16 au 22 août.
11. Cours de répétition d'infanterie (III) :
Bataillon de fusiliers n° 58 de landwehr :
Cadres, du 19 au 29 août.
Troupe, du 23 au 29 août.
12. Cours de répétition d'infanterie (IV) :
Bataillon de fusiliers n° 56 de landwehr :
Cadres, du 26 août au 5 septembre.
Troupe, du 30 août au 5 septembre.
13. Cours de répétition d'infanterie (V) :
Bataillon de fusiliers n° 59 de landwehr :
Cadres, du 2 au 12 septembre.
Troupe, du 6 au 12 septembre.
14. Cours de répétition d'infanterie (VI) :
Bataillon de fusiliers n° 57 de landwehr :
Cadres, du 9 au 19 septembre.
Troupe, du 13 au 19 septembre.
15. Inspection de landwehr, le 15 septembre :
Bataillon du génie n° 4, compagnie de pontonniers.
Bataillon du génie n° 5.
16. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la V^{me} division, du 22 septembre au 4 novembre.
17. Cours de répétition d'infanterie (VII) :
Bataillon de fusiliers n° 60 de landwehr :
Cadres, du 23 septembre au 3 octobre.
Troupe, du 27 septembre au 3 octobre.

Place d'armes de Baden.

18. Inspection de landwehr :
Bataillon du génie n° 6, le 6 octobre.

Place d'armes de Bâle.

19. Cours préparatoire (I), pour les recrues sanitaires de langue allemande de la II^{me}, III^{me} et IV^{me} division, du 8 au 19 mars.
20. Ecole de recrues sanitaire (I), du 19 mars au 24 avril :
Deux tiers des recrues de langue allemande de la II^{me}, III^{me} et IV^{me} division.
21. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires (I), pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 26 mars au 24 avril.
22. Cours préparatoire (II), pour les recrues sanitaires de la V^{me} et VI^{me} division, du 26 avril au 7 mai.
23. Ecole de recrues sanitaires (II), pour le tiers des recrues de la V^{me} et VI^{me} division, du 7 mai au 12 juin.
24. Ecole de recrues sanitaires (III), du 25 juin au 31 juillet :
Deux tiers des recrues de langue française de la I^{re}, II^{me} et VIII^{me} division.
25. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires (II), pour médecins et pharmaciens de langue française, du 2 au 31 juillet.
26. Ecole de recrues sanitaires (IV), du 24 septembre au 30 octobre :
Deux tiers des recrues de langue allemande de la VII^{me} et VIII^{me} division.
27. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires (III), pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 1^{er} au 30 octobre.

Place d'armes de Bellinzone.

28. Ecole de recrues d'infanterie pour les recrues du Tessin et celles des vallées de Mésocco et Calanca, plus les recrues tambours du Tessin :
Cadres, du 25 février au 19 avril.
Recrues, du 4 mars au 19 avril.
29. Cours de répétition d'infanterie (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Régiment n° 32, état-major de régiment et bataillons de fusiliers n°s 94, 95 et 96, du 2 au 9 septembre.

30. Inspection de landwehr. Bataillon du génie n° 8, le 1^{er} novembre.

Place d'armes de Berne.

31. Cours de remonte de cavalerie pour chevaux de recrues et de remonte, du 6 novembre 1883 au 1^{er} février 1884.
32. Ecole de recrues de dragons pour les recrues des escadrons n°s 1 à 6 et pour les recrues de dragons de langue française de Berne (Jura) :
Cadres, du 30 janvier au 4 avril.
Recrues, du 1^{er} février au 4 avril.
33. Cours pour secrétaires d'état-major, du 2 au 22 mars.
34. Ecole de tir pour les sous-officiers d'infanterie de la III^{me} division, du 12 mars au 10 avril.
35. Ecole de recrues sanitaires, du 19 mars au 24 avril :
Un tiers des recrues de langue allemande de la II^{me}, III^{me} et IV^{me} division.
36. Cours de répétition d'armuriers (I), du 20 mars au 10 avril :
Un certain nombre d'armuriers de bataillons d'infanterie et du génie.
37. Ecole de sous-officiers sanitaires, du 2 au 24 avril :
Un certain nombre de sous-officiers de langue allemande.
38. Cours de répétition de cavalerie (I), du 4 au 15 avril :
Régiment de dragons n° 1, escadrons n°s 1, 2 et 3.
39. Cours de répétition d'opérations pour médecins de langue allemande, du 13 au 27 avril.
40. Cours de répétition d'infanterie (I), du 14 avril au 1^{er} mai :
Régiment n° 9, état-major de régiment et bataillons de fusiliers n°s 25, 26 et 27.
41. Ecole de l'état-major général, cours I, du 14 avril au 25 mai :
Un certain nombre d'officiers de l'état-major général.
42. Cours de répétition d'armuriers (II), du 15 avril au 6 mai :
Un certain nombre d'armuriers de bataillons d'infanterie et du génie.
43. Cours de répétition sanitaire (I) :
Officiers et sous-officiers des ambulances n°s 11 et 12 et du personnel sanitaire des régiments d'infanterie n°s 9 et 12, à l'exception du médecin de bataillon et des 4 plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.
Officiers et sous-officiers, du 16 avril au 1^{er} mai.
Troupe, du 19 avril au 1^{er} mai.

44. Cours de répétition d'artillerie (I), du 18 avril au 1^{er} mai :
Un détachement du bataillon du train n° III, avec les ambulances n°s 11 et 12.
45. Cours de répétition de cavalerie (II), du 21 avril au 2 mai :
Régiment de dragons n° 3, escadron n° 8.
46. Cours de répétition de cavalerie (III), du 21 avril au 2 mai :
Compagnie de guides n° 10.
47. Ecole de recrues d'infanterie (I) :
La moitié des recrues d'infanterie et toutes les recrues trompettes de la III^{me} division :
Cadres, du 5 mai au 28 juin.
Recrues, du 13 mai au 28 juin.
48. Cours de répétition de cavalerie (IV), du 15 au 26 mai :
Régiment de dragons n° 4, escadrons n°s 10, 11 et 12.
49. Cours de répétition de cavalerie (V), du 15 au 26 mai :
Compagnie de guides n° 4.
50. Etat-major général (travaux de subdivision), du 26 mai au 14 juin :
Un certain nombre d'officiers de l'état-major général et de la section des chemins de fer.
51. Cours de répétition d'armuriers (III), du 2 au 23 juin :
Un certain nombre d'armuriers de bataillons d'infanterie et du génie.
52. Ecole d'état-major général, cours II, du 15 juin au 12 juillet :
Un certain nombre d'officiers de l'état-major général.
53. Ecole de recrues d'infanterie (II) :
La moitié des recrues d'infanterie et toutes les recrues tambours de la III^{me} division :
Cadres, du 30 juin au 23 août.
Recrues, du 8 juillet au 23 août.
54. Etat-major général (travaux de subdivision), du 13 juillet au 15 novembre :
Un certain nombre d'officiers de l'état-major général et de la section des chemins de fer.
55. Cours de répétition d'infanterie (II), du 25 août au 11 septembre :
Régiment n° 11, état-major de régiment et bataillons de fusiliers n°s 31, 32 et 33.
56. Cours de répétition d'infanterie (III), du 25 août au 11 septembre :
Bataillon de carabiniers n° 3.

57. Cours de répétition de cavalerie (VI) (conjointement avec la brigade d'infanterie n° IV), du 28 août au 8 septembre :
Régiment de dragons n° 2, escadron n° 6.
58. Cours de répétition de cavalerie (VII), (conjointement avec la brigade d'infanterie n° IV), du 28 août au 8 septembre :
Compagnie de guides n° 2.
59. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 12 au 29 septembre :
Régiment n° 10, état-major de régiment et bataillons de fusiliers n°s 28, 29 et 30.
60. Cours de répétition sanitaire (II) :
Officiers et sous-officiers des ambulances n°s 13 et 14, du personnel sanitaire des régiments d'infanterie n°s 10 et 11 et du bataillon de carabiniers n° 3, à l'exception des médecins de bataillon du 10^e régiment, des médecins-adjoints du 11^e régiment d'infanterie et du bataillon de carabiniers n° 3, ainsi que des 4 plus jeunes infirmiers de chaque bataillon :
Officiers et sous-officiers, du 14 au 24 septembre.
Troupe, du 17 au 24 septembre.
Manœuvres de campagne pour le personnel sanitaire des ambulances n°s 13 et 14 et du 10^e régiment d'infanterie, du 24 au 29 septembre.
61. Cours de répétition d'artillerie (II), du 16 au 29 septembre :
Un détachement du bataillon du train n° III avec les ambulances n°s 13 et 14.
62. Cours de répétition de cavalerie (VIII) (conjointement avec la III^e brigade d'infanterie), du 18 au 29 septembre :
Régiment de dragons n° 2, état-major de régiment et escadrons n°s 4 et 5.
63. Cours de répétition de cavalerie (IX) (conjointement avec le 10^e régiment d'infanterie), du 18 au 29 septembre :
Régiment de dragons n° 3, escadron n° 7.
64. Inspection de landwehr, le 29 septembre :
Bataillon du génie n° 3 (moins les hommes habitant le Jura bernois).
Bataillon du génie n° 4, compagnie de sapeurs.
65. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la III^{me} division, du 6 octobre au 18 novembre.
66. Cours de répétition de cavalerie (X), du 14 au 25 octobre :
Retardataires des escadrons n°s 1 à 14 et des compagnies de guides n°s 1 à 4, 9 et 10.

67. Ecole d'état-major général, cours III, du 16 novembre au 18 décembre :
Un certain nombre d'officiers de l'état-major général.
68. Etat-major général (travaux de subdivision), du 14 au 30 décembre :
Un certain nombre d'officiers de l'état-major général.

Place d'armes de Bière.

69. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 17 avril au 12 juin :
Recrues des batteries n^{os} 1 et 2 (Genève), 9 (Fribourg), 10 et 11 (Neuchâtel), 12 (Berne), de la I^{re} et II^{me} brigade d'artillerie ; recrues des batteries n^{os} 15 à 18 (Berne) et 27 (Bâle-campagne) de la III^{me}, IV^{me} et V^{me} brigade.
70. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 24 juin au 19 août :
Recrues des batteries n^{os} 3 à 8 (Vaud), de la I^{re} et II^{me} brigade d'artillerie, et recrues des colonnes de parc n^{os} 1 à 4 de la I^{re} et II^{me} brigade d'artillerie.
71. Cours de répétition d'artillerie (I), du 19 août au 5 septembre :
Parc de la II^{me} division, colonnes de parc n^{os} 3 et 4.
72. Cours de répétition d'artillerie (II), du 20 août au 8 septembre :
II^{me} brigade, 3^{me} régiment, batteries de 8^{cm} n^{os} 11 et 12.
73. Cours de répétition d'artillerie (III), du 10 au 29 septembre :
II^{me} brigade, 1^{er} régiment, batteries de 8^{cm} n^{os} 7 et 8.
74. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 10 au 29 septembre :
II^{me} brigade, 2^{me} régiment, batteries de 10^{cm} n^{os} 9 et 10.

Place d'armes de Brougg.

75. Ecole de recrues de pontonniers :
Recrues de toutes les divisions :
Cadres, du 31 mars au 29 mai.
Recrues, du 8 avril au 29 mai.
76. Ecole de recrues de pionniers :
Recrues pionniers de toutes les divisions :
Cadres, du 26 mai au 24 juillet.
Recrues, du 3 juin au 24 juillet.
77. Cours de répétition du génie (I), du 25 juillet au 11 août :
Bataillon du génie n^o 3, compagnies de pontonniers et de pionniers.

78. Cours de répétition du génie (II), du 11 au 28 août :
Bataillon du génie n° 6, compagnies de pontonniers et de pionniers.
79. Cours de répétition du génie (III) (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Bataillon du génie n° 8, du 2 au 11 septembre.
80. Cours de cadres de landwehr pour le génie (I) :
Bataillon n° 5 et pionniers d'infanterie de la V^{me} division, du 16 au 23 septembre.
81. Cours de cadres de landwehr pour le génie (II) :
Bataillon n° 7 et pionniers d'infanterie de la VII^{me} division, du 16 au 23 septembre.

Place d'armes de Bulle et environs.

82. Cours de répétition d'infanterie, du 12 au 29 septembre :
III^{me} brigade d'infanterie, 5^{me} régiment, état-major de régiment et bataillons de fusiliers n°s 13, 14 et 15.

Place d'armes de Coire.

83. Ecole de recrues d'infanterie (I) :
La moitié des recrues d'infanterie des cantons des Grisons, de Glaris, d'Uri et de Schwyz, les recrues du Valais (de langue française), et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :
Cadres, du 31 mars au 24 mai.
Recrues, du 8 avril au 24 mai.
84. Ecole de recrues d'infanterie (II) :
La moitié des recrues d'infanterie des cantons des Grisons, de Glaris, d'Uri et de Schwyz, les recrues du Valais (de langue allemande), les recrues tambours de ces cantons, et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :
Cadres, du 19 mai au 12 juillet.
Recrues, du 27 mai au 12 juillet.
85. Cours de répétition d'artillerie (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Batteries de montagne n°s 61 et 62, du 31 août au 10 septembre.

86. Cours de répétition pour troupes d'administration (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Compagnie d'administration n° 8, du 31 août au 19 septembre.
87. Cours de répétition d'infanterie (I) (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Bataillon de carabiniers n° 8, du 2 au 11 septembre.
88. Cours de répétition d'infanterie (II) (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Brigade n° XVI, état-major de brigade, du 1^{er} au 11 septembre ; régiment n° 31, état-major de régiment et bataillons de fusiliers n°s 91, 92 et 93, du 2 au 11 septembre.
89. Cours de répétition de cavalerie (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Compagnies de guides n°s 8 et 12.
90. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la VIII^{me} division, du 26 septembre au 8 novembre.

Place d'armes de Colombier.

91. Ecole de recrues d'infanterie (I) :
La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Genève, Fribourg, Neuchâtel et Berne, toutes les recrues tambours, et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :
Cadres, du 14 avril au 7 juin.
Recrues, du 22 avril au 7 juin.
92. Ecole de recrues d'infanterie (II) :
La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Genève, Fribourg, Neuchâtel et Berne, et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :
Cadres, du 13 juin au 6 août.
Recrues, du 21 juin au 6 août.
93. Cours de répétition d'infanterie, du 22 août au 8 septembre :
Bataillon de carabiniers n° 2.
94. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la II^{me} division, du 6 octobre au 18 novembre.

Place d'armes de Courrendlin.

95. Cours de répétition d'infanterie, du 22 août au 8 septembre :
Brigade n° IV, 8^{me} régiment, bataillon de fusiliers n° 24.

Place d'armes de Delémont et environs.

96. Cours de répétition d'infanterie, du 22 août au 8 septembre :
IV^{me} brigade, 8^{me} régiment, état-major de régiment et bataillons de fusiliers n^{os} 22 et 23.
97. Cours de répétition d'artillerie (I), du 24 août au 8 septembre :
Un détachement du bataillon du train n^o III avec l'ambulance n^o 7.
98. Cours de répétition d'artillerie (II), du 24 août au 8 septembre :
Bataillon du train n^o III, II^{me} division (administration).
99. Cours de répétition sanitaire :
Officiers et sous-officiers de l'ambulance n^o 7 et du personnel sanitaire de la brigade d'infanterie n^o IV et du bataillon de carabiniers n^o 2, à l'exception du médecin de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.
Officiers et sous-officiers, du 24 août au 8 septembre.
Troupe, du 27 août au 8 septembre.
100. Cours de répétition pour troupes d'administration (conjointement avec la IV^{me} brigade d'infanterie), du 25 août au 8 septembre :
Compagnie d'administration n^o 3.

Place d'armes de Frauenfeld.

101. Ecole de tir pour les sous-officiers d'infanterie de la VII^{me} division de l'armée, du 11 mars au 9 avril.
102. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 16 avril au 11 juin :
Recrues des batteries n^{os} 31 et 32 (Argovie), 35, 36 et 47 (Zurich), 48 (Tessin), de la VI^{me}, VII^{me} et VIII^{me} brigade d'artillerie, avec les recrues des colonnes de parc n^{os} 11 à 16, à l'exception de celles du Valais, ainsi que pour les recrues du train d'armée du Tessin.
103. Cours de répétition d'artillerie (I) :
Batterie de 8^{cm} n^o 7 de landwehr, du 10 au 17 juin.
104. Ecole de recrues d'artillerie (II) :
Recrues des batteries n^{os} 33, 34, 37 (Zurich), 38 et 39 (Thurgovie), 40 (Appenzell-Rh. ext.), 41 à 44 (St-Gall), de la VI^{me}, VII^{me} et VIII^{me} brigade d'artillerie, du 14 juin au 9 août.

105. Cours de répétition d'artillerie (II) :
VI^{me} brigade, 3^{me} régiment, batteries de 8^{cm} n^{os} 35 et 36,
du 11 au 30 août.
106. Cours de répétition d'artillerie (III) :
Parc de la VI^{me} division, colonnes de parc n^{os} 11 et 12,
du 13 au 30 août.
107. Cours de répétition d'artillerie (IV) (cours préparatoire au
rassemblement de division) :
VIII^{me} brigade :
Etat-major de brigade, du 30 août au 10 septembre.
Régiment n^o 1, batteries de 8^{cm} n^{os} 43 et 44, du 31
août au 10 septembre.
Régiment n^o 3, batteries de 8^{cm} n^{os} 47 et 48, du 31
août au 10 septembre.
108. Cours de répétition d'artillerie (V) :
VI^{me} brigade, 2^{me} régiment, batteries de 10^{cm} n^{os} 33 et 34,
du 20 septembre au 9 octobre.
109. Ecole de recrues d'artillerie (III) :
Recrues du train d'armée d'Argovie et des divisions VI,
VII et VIII, à l'exception des recrues du Tessin et du
Valais, du 8 octobre au 20 novembre.
110. Cours de répétition d'artillerie (VI) :
Bataillon du train n^o VI, 2^{me} division (administration), du
10 au 25 octobre.

Place d'armes de Fribourg.

111. Ecole de tir pour les sous-officiers d'infanterie de la II^{me}
division, du 7 mars au 5 avril.
112. Cours préparatoire pour les recrues sanitaires de langue
française du I^{er}, II^{me} et VIII^{me} arrondissement de division,
du 14 au 25 juin.
113. Ecole de recrues sanitaires pour le tiers de ces recrues, du
25 juin au 31 juillet.
114. Ecole de sous-officiers sanitaires pour les sous-officiers de
langue française, du 9 au 31 juillet.
115. Cours de répétition d'infanterie :
III^{me} brigade : état-major de brigade, du 11 au 29 sep-
tembre; 6^{me} régiment : état-major de régiment et batail-
lons de fusiliers n^{os} 16, 17 et 18, du 12 au 29 septembre.

116. Cours de répétition d'artillerie (I), du 14 au 29 septembre :
Bataillon du train n° II, 2^{me} division (administration).
117. Cours de répétition d'artillerie (II), du 14 au 29 septembre :
Bataillon du train n° II, un détachement avec l'ambulance
n° 6.
118. Cours de répétition sanitaire :
Officiers et sous-officiers de l'ambulance n° 6 et du personnel sanitaire de la brigade d'infanterie n° III, à l'exception du médecin de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.
Officiers et sous-officiers, du 14 au 29 septembre.
Troupe, du 17 au 29 septembre.
119. Cours de répétition pour troupes d'administration (conjointement avec la III^{me} brigade d'infanterie) :
Compagnie d'administration n° 2, du 15 au 29 septembre.

Place d'armes de St-Gall.

120. Cours de répétition d'infanterie (I), bataillon de fusiliers n° 79 de landwehr :
Cadres, du 21 avril au 1^{er} mai.
Troupe, du 25 avril au 1^{er} mai.
121. Cours de répétition d'infanterie (II), bataillon de fusiliers n° 81 de landwehr :
Cadres, du 5 au 15 mai.
Troupe, du 9 au 15 mai.
122. Cours de répétition d'infanterie (III), bataillon de fusiliers n° 82 de landwehr :
Cadres, du 19 au 29 mai.
Troupe, du 23 au 29 mai.
123. Ecole de recrues d'infanterie :
La moitié des recrues d'infanterie des cantons de St-Gall, de Thurgovie et des deux Appenzell, et la moitié des recrues tambours et des recrues trompettes de l'arrondissement :
Cadres, du 28 juillet au 20 septembre.
Recrues, du 5 août au 20 septembre.
124. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la VII^{me} division, du 26 septembre au 8 novembre.

Place d'armes de Genève.

125. Cours de répétition d'infanterie, bataillon de fusiliers n° 10 de landwehr :
 Cadres, du 14 au 24 avril.
 Troupe, du 18 au 24 avril.
126. Ecole de sous-officiers d'administration :
 Un certain nombre de sous-officiers et de soldats de toutes les armes, des divisions I et II, du 21 avril au 10 mai.
127. Cours de répétition de cavalerie ; compagnies de guides n°s 1 et 9, du 27 mai au 7 juin.
128. Cours de répétition d'artillerie, bataillon du train n° II, I^{re} division (génie), du 11 au 26 juin.
129. Cours de répétition du génie, bataillon du génie n° 2, du 11 au 28 juin.
130. Cours de répétition d'opérations ; un certain nombre de médecins de langue française, du 14 au 28 septembre.
131. Inspection de landwehr :
 Bataillon du génie n° 1, troupe du canton de Genève, le 26 septembre.
132. Ecole de recrues d'artillerie :
 Recrues du train d'armée de la I^{re} et II^{me} division, du 26 septembre au 8 novembre.

Place d'armes de Hérिसau.

133. Cours de répétition d'infanterie (I), bataillon de carabiniers n° 7 de landwehr :
 Cadres, du 21 avril au 1^{er} mai.
 Troupe, du 25 avril au 1^{er} mai.
134. Cours de répétition d'infanterie (II), bataillon de fusiliers n° 84 de landwehr :
 Cadres, du 5 au 15 mai.
 Troupe, du 9 au 15 mai.
135. Cours de répétition d'infanterie (III), bataillon de fusiliers n° 83 de landwehr :
 Cadres, du 19 au 29 mai.
 Troupe, du 23 au 29 mai.

136. Ecole de recrues d'infanterie :
 La moitié des recrues d'infanterie des cantons de St-Gall, de Thurgovie et des deux Appenzell, et la moitié des recrues tambours et des recrues trompettes de l'arrondissement :
 Cadres, du 2 juin au 26 juillet.
 Recrues, du 10 juin au 26 juillet.
137. Cours de répétition d'infanterie (IV), bataillon de fusiliers n° 80 de landwehr :
 Cadres, du 22 septembre au 2 octobre.
 Troupe, du 26 septembre au 2 octobre.

Place d'armes de Landquart et environs.

138. Cours de répétition d'infanterie (cours préparatoire au rassemblement de division), du 2 au 11 septembre :
 XV^{me} brigade, 30^{me} régiment, état-major de régiment et bataillons de fusiliers n^{os} 88, 89 et 90.

Place d'armes de Lausanne.

139. Ecole de tir pour les sous-officiers d'infanterie de la I^{re} division de l'armée, du 12 mars au 10 avril.
140. Cours de répétition d'infanterie (I), bataillon de fusiliers n° 9 de landwehr :
 Cadres, du 14 au 24 avril.
 Troupe, du 18 au 24 avril.
141. Ecole de recrues d'infanterie (I) :
 La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Vaud, Valais et Genève, et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :
 Cadres, du 5 mai au 28 juin.
 Recrues, du 13 mai au 28 juin.
142. Ecole de recrues d'infanterie (II) :
 La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Vaud, Valais et Genève, toutes les recrues tambours et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :
 Cadres, du 7 juillet au 30 août.
 Recrues, du 15 juillet au 30 août.
143. Cours de répétition d'infanterie (II), bataillon de fusiliers n° 8 de landwehr :
 Cadres, du 8 au 18 septembre.
 Troupe, du 12 au 18 septembre.

144. Cours de répétition d'infanterie (III), bataillon de fusiliers n° 7 de landwehr :
 Cadres, du 22 septembre au 2 octobre.
 Troupe, du 26 septembre au 2 octobre.
145. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la I^{re} division, du 25 septembre au 7 novembre.
146. Inspection de landwehr, le 27 septembre :
 Bataillon du génie n° 1, à l'exception des hommes habitant le canton de Genève.
147. Inspection de landwehr, le 27 septembre :
 Bataillon du génie n° 2, à l'exception des hommes habitant le Jura bernois.

Place d'armes de Liestal.

148. Ecole de recrues d'infanterie :
 La moitié des recrues d'infanterie des cantons d'Argovie, de Soleure et des deux Bâle, et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :
 Cadres, du 14 avril au 7 juin.
 Recrues, du 22 avril au 7 juin.
149. Ecole de recrues de sapeurs (I); recrues sapeurs des divisions V à VIII, à l'exception des recrues des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^{me} division :
 Cadres, du 6 juin au 4 août.
 Recrues, du 14 juin au 4 août.
150. Cours de répétition du génie (I); bataillon du génie n° 6, compagnie de sapeurs, du 1^{er} au 18 juillet.
151. Cours de répétition du génie (II); tous les pionniers d'infanterie de la VI^{me} division, du 6 au 23 août.
152. Ecole de recrues de sapeurs (II); recrues sapeurs des divisions I à IV et des arrondissements de recrutement 4 et 5 de la VIII^{me} division :
 Cadres, du 6 août au 4 octobre.
 Recrues, du 14 août au 4 octobre.

Place d'armes de Lucerne.

153. Ecole de tir pour les sous-officiers d'infanterie de la IV^{me} division de l'armée, du 29 février au 29 mars.

154. Cours de répétition d'infanterie (I), bataillon de fusiliers n° 43 de landwehr :
Cadres, du 31 mars au 10 avril.
Troupe, du 4 au 10 avril.
155. Cours de répétition d'infanterie (II), bataillon de fusiliers n° 45 de landwehr :
Cadres, du 14 au 24 avril.
Troupe, du 18 au 24 avril.
156. Ecole de recrues d'infanterie (I) :
La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Berne (IV^{me} division) et de Lucerne, toutes les recrues d'infanterie des cantons d'Unterwalden-le-haut et le bas et d'Argovie (IV^{me} division), toutes les recrues tambours et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :
Cadres, du 28 avril au 21 juin.
Recrues, du 6 mai au 21 juin.
157. Ecole de recrues d'infanterie (II) :
La moitié des recrues d'infanterie des cantons de Berne (IV^{me} division) et de Lucerne, toutes les recrues d'infanterie du canton de Zoug, les recrues instituteurs de tous les cantons, et la moitié des recrues trompettes de l'arrondissement :
Cadres, du 7 juillet au 30 août.
Recrues, du 15 juillet au 30 août.
158. Cours de remonte de cavalerie pour chevaux de recrues et de remonte, du 2 août au 18 octobre.
159. Cours de répétition d'infanterie (III), bataillon de fusiliers n° 44 de landwehr.
Cadres, du 1^{er} au 11 septembre.
Troupe, du 5 au 11 septembre.
160. Cours préparatoire pour les recrues sanitaires de langue allemande de la VII^{me} et VIII^{me} division, du 13 au 24 septembre.
161. Ecole de recrues sanitaires pour le tiers des recrues allemandes de la VII^{me} et VIII^{me} division, du 24 septembre au 30 octobre.
162. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la IV^{me} division, du 26 septembre au 8 novembre.
163. Ecole de recrues de cavalerie ; recrues de toutes les compagnies de guides (y compris les recrues trompettes d'état-major) :
Cadres, du 16 octobre au 20 décembre.
Recrues, du 18 octobre au 20 décembre.

Place d'armes de Luziensteig.

164. Ecole de tir pour les sous-officiers d'infanterie de la VIII^{me} division, du 25 juillet au 23 août.
165. Cours de répétition d'infanterie (cours préparatoire au rassemblement de division) :
XV^{me} brigade, 29^{me} régiment, bataillon de fusiliers n° 87, du 2 au 11 septembre.
166. Cours de répétition du génie (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Tous les pionniers d'infanterie de la VIII^{me} division, du 2 au 11 septembre.

Place d'armes de Maienfeld et environs.

167. Cours de répétition d'infanterie (cours préparatoire au rassemblement de division) :
XV^{me} brigade, 29^{me} régiment, état-major de régiment et bataillons de fusiliers n°s 85 et 86, du 2 au 11 septembre.

Place d'armes de Porrentruy.

168. Cours de répétition d'infanterie, du 22 août au 8 septembre :
IV^{me} brigade, 7^{me} régiment, état-major de régiment et bataillons de fusiliers n°s 19, 20 et 21.

Place d'armes de Ragaz.

169. Cours de répétition pour troupes d'administration (conjointement avec la VIII^{me} division) :
Compagnie d'administration n° 6, du 31 août au 19 septembre.

Place d'armes de Reichenau-Rhâzuns.

170. Cours de répétition d'artillerie (cours préparatoire au rassemblement de division), du 3 au 13 septembre :
Parc de la VIII^{me} division, colonnes de parc n°s 15 et 16.

Place d'armes de Sargans.

171. Cours de répétition d'artillerie (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Bataillon du train n° VIII, I^{re} division (génie), du 4 au 11 septembre.

Place d'armes de Schaffhouse.

172. Cours de répétition d'infanterie ; bataillon de fusiliers n° 61, du 1^{er} au 18 septembre.

Place d'armes de Sion.

173. Cours de répétition d'infanterie (I) ; bataillon de fusiliers n° 11 de landwehr :
 Cadres, du 27 août au 6 septembre.
 Troupe, du 31 août au 6 septembre.
174. Cours de répétition d'infanterie (II) ; bataillon de fusiliers n° 12 de landwehr :
 Cadres, du 8 au 18 septembre.
 Troupe, du 12 au 18 septembre.

Place d'armes de Stans.

175. Cours de répétition d'infanterie ; bataillon de fusiliers n° 47 de landwehr ;
 Cadres, du 31 mars au 10 avril.
 Troupe, du 4 au 10 avril.

Place d'armes de Tavannes.

176. Inspection de landwehr, le 25 septembre :
 Bataillons du génie n^{os} 2 et 3 (troupe du Jura bernois).

Place d'armes de Thoune.

177. Cours préparatoire de cavalerie (I), pour les recrues des escadrons de dragons n^{os} 7 à 15 et 23, et pour les recrues dragons de langue allemande de Fribourg, du 15 janvier au 5 février.
178. Ecole de sous-officiers d'administration (I), du 27 janvier au 15 février :
 Un certain nombre de sous-officiers et de soldats de toutes les armes des divisions III à VIII.
179. Cours préparatoire de cavalerie (II), pour les recrues de toutes les compagnies de guides (y compris les recrues trompettes d'état-major), du 5 au 26 février.
180. Ecole préparatoire d'officiers d'administration (I), du 16 février au 23 mars.

181. Ecole centrale II, du 24 février au 6 avril :
Un certain nombre de capitaines de bataillons de fusiliers et de carabiniers.
182. Ecole de sous-officiers d'artillerie, du 5 mars au 10 avril :
Sous-officiers de toute l'artillerie et du train d'armée.
183. Cours de tir pour officiers d'artillerie, du 24 mars au 9 avril.
184. Ecole de sous-officiers d'administration (II), du 24 mars au 12 avril :
Un certain nombre de sous-officiers et de soldats de toutes les armes des divisions III à VIII.
185. Cours de répétition d'infanterie, du 14 avril au 1^{er} mai :
12^{me} régiment, état-major de régiment et bataillons de fusiliers n^{os} 34, 35 et 36.
186. Cours de répétition d'artillerie (I), du 16 avril au 5 mai.
III^{me} brigade, 1^{er} régiment, batteries de 10^{em} n^{os} 13 et 14.
187. Cours de répétition d'artillerie (II), du 16 avril au 5 mai.
III^{me} brigade, 3^{me} régiment, batteries de 8^{em} n^{os} 17 et 18.
188. Cours de répétition de cavalerie (I), du 21 avril au 2 mai :
Régiment de dragons n^o 3, escadron n^o 9.
189. Cours de répétition de cavalerie (II), du 21 avril au 2 mai :
Compagnie de guides n^o 3.
190. Ecole préparatoire d'officiers vétérinaires, du 1^{er} au 30 mai.
191. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 3 mai au 28 juin :
Recrues des batteries n^{os} 22, 45 et 46 (Lucerne), 29 et 30 (Soleure), de la IV^{me}, V^{me} et VIII^{me} brigade, et recrues des colonnes de parc n^{os} 5 à 10, de la III^{me}, IV^{me} et V^{me} brigade, ainsi que les recrues de la colonne de parc n^o 15 du Valais.
192. Cours de répétition pour officiers vétérinaires, du 12 au 25 mai.
193. Ecole préparatoire d'officiers d'administration (II), du 17 mai au 22 juin.
194. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 17 juin au 30 juillet :
Recrues des compagnies d'artificiers n^{os} 1 et 2.
195. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 17 juin au 12 août :
Recrues des compagnies de position n^{os} 1 à 10.
196. Ecole de recrues d'administration ; recrues de toutes les compagnies d'administration :
Cadres, du 22 juin au 12 août.
Recrues, du 26 juin au 12 août.

197. Cours de répétition d'artillerie (III), du 27 juin au 16 juillet :
VI^{me} brigade, 1^{er} régiment, batteries de 8^{cm} n^{os} 31 et 32.
198. Ecole centrale I, du 29 juin au 10 août :
Un certain nombre de premiers-lieutenants et de lieutenants de toutes les armes, et d'adjudants.
199. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 15 au 22 juillet :
Batterie de 8^{cm} n^o 3 de landwehr.
200. Cours de répétition d'artillerie (V), du 15 au 28 juillet :
Train de ligne de la III^{me} division.
201. Ecole d'officiers d'administration, du 22 juillet au 12 août :
Un certain nombre d'officiers de compagnies.
202. Cours de répétition d'artillerie (VI), du 25 juillet au 9 août :
Bataillon du train n^o III, 2^{me} division (administration):
Un détachement avec l'école de recrues d'administration.
203. Cours de répétition d'artillerie (VII), du 30 juillet au 16 août :
Compagnie d'artificiers n^o 1.
204. Cours de répétition d'artillerie (VIII), du 4 au 21 août :
Parc de la III^{me} division, un détachement du train pour l'école de recrues de position et pour le cours de répétition d'artillerie de position de landwehr.
205. Ecole de recrues d'artillerie (IV), du 5 août au 30 septembre :
Recrues des batteries n^{os} 13, 14, 19, 20 et 21 (Berne), 23 à 26 (Argovie), et 28 (Bâle-ville), de la III^{me}, IV^{me} et V^{me} brigade.
206. Cours de répétition d'artillerie (IX), du 13 au 20 août :
III^{me} division d'artillerie de position de landwehr :
Compagnies de position n^{os} 7, 10 et 11.
207. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie (1^{re} partie), pour tous les genres d'artillerie et le train d'armée, du 19 août au 1^{er} octobre.
208. Cours de répétition d'artillerie (X), du 20 août au 6 septembre :
III^{me} division d'artillerie de position, compagnies de position n^{os} 4 et 7.
209. Cours de répétition d'artillerie (XI), du 20 août au 6 septembre :
Parc de la III^{me} division, un détachement du train pour le cours de répétition de la III^{me} division d'artillerie de position d'élite.

210. Cours de répétition du génie (I), bataillon du génie n° 3, compagnie de sapeurs, du 27 août au 13 septembre.
211. Cours de répétition du génie (II), tous les pionniers d'infanterie de la III^{me} division, du 27 août au 13 septembre.
212. Cours de répétition d'artillerie (XII), du 10 au 29 septembre :
III^{me} brigade, 2^{me} régiment, batteries de 8^{cm} n°s 15 et 16.
213. Cours spécial pour serruriers et charrons des bataillons du génie n°s 2, 3, 5, 6 et 7 d'élite, du 14 septembre au 1^{er} octobre.
214. Cours technique pour officiers du génie, du 14 septembre au 5 octobre :
Un certain nombre de jeunes officiers du génie.
215. Ecole de recrues d'artillerie (V), du 26 septembre au 8 novembre :
Recrues du train d'armée de la III^{me}, IV^{me} et V^{me} division, à l'exception de celles d'Argovie et recrues du Valais de la VIII^{me} division.
216. Cours de répétition d'artillerie (XIII), du 1^{er} au 18 octobre :
Parc de la III^{me} division, colonnes de parc n°s 5 et 6.
217. Cours de répétition d'artillerie (XIV), du 1^{er} au 18 octobre :
II^{me} division d'artillerie de position, compagnies de position n°s 2 et 3.
218. Cours préparatoire de cavalerie (III), du 9 au 30 novembre :
Recrues de dragons des escadrons n°s 7 à 15 et recrues de dragons de langue allemande de Fribourg.
219. Cours préparatoire de cavalerie (IV), du 30 novembre au 21 décembre :
Recrues de dragons des escadrons n°s 16 à 24.

Place d'armes de Wallenstadt.

220. Ecole de tir (I) pour officiers, du 4 mars au 2 avril.
221. Ecole de tir (II) pour officiers, du 2 avril au 1^{er} mai.
222. Ecole de tir (III) pour officiers, du 1^{er} au 30 mai.
223. Ecole de tir (IV) pour officiers, du 4 août au 2 septembre.
224. Cours de répétition d'artillerie (cours préparatoire au rassemblement de division), bataillon du train n° VIII, 2^{me} division (administration), du 4 au 11 septembre.

225. Cours de répétition sanitaire (cours préparatoire au rassemblement de division) :

Officiers et sous-officiers des ambulances n^{os} 36, 37, 38 et 40 et du personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n^{es} 85 à 96 et du bataillon de carabiniers n^o 8, à l'exception du médecin de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon.

Officiers et sous-officiers, du 4 au 12 septembre.

Troupe, du 7 au 12 septembre.

226. Ecole de tir (V) pour officiers, du 17 septembre au 16 octobre.

Place d'armes de Winterthour.

227. Cours de répétition d'infanterie (I), bataillon de fusiliers n^o 62, du 5 au 22 mai.
228. Cours de répétition d'infanterie (II), bataillon de fusiliers n^o 65, du 24 mai au 10 juin.
229. Cours de répétition d'infanterie (III), bataillon de fusiliers n^o 66, du 19 juillet au 5 août.
230. Cours de répétition d'artillerie (cours préparatoire au rassemblement de division), du 31 août au 10 septembre :
VIII^{mo} brigade, 2^{me} régiment, batteries de 8^{em} n^{os} 45 et 46.
231. Inspection de landwehr, le 7 octobre :
Bataillon du génie n^o 7.

Place d'armes de Zofingue.

232. Ecole de recrues armuriers, du 24 juin au 9 août :
Recrues armuriers des bataillons d'infanterie et du génie.

Place d'armes de Zoug.

233. Cours de répétition d'infanterie ; bataillon de fusiliers n^o 48 de landwehr :
Cadres, du 1^{er} au 11 septembre.
Troupe, du 5 au 11 septembre.

Place d'armes de Zurich.

234. Cours de remonte de cavalerie, pour chevaux de recrues et de remonte, du 3 février au 1^{er} mai.

235. Ecole de tir pour les sous-officiers d'infanterie de la VI^{me} division, du 22 février au 22 mars.
236. Cours de répétition d'opérations pour médecins de langue allemande, du 23 mars au 6 avril.
237. Cours de répétition d'infanterie (I), bataillon de fusiliers n° 63, du 24 mars au 10 avril.
238. Cours de répétition d'infanterie (II), bataillon de fusiliers n° 70, du 24 mars au 10 avril.
239. Cours de répétition d'infanterie (III), bataillon de fusiliers n° 64, du 16 avril au 3 mai.
240. Cours de répétition d'infanterie (IV), bataillon de fusiliers n° 72, du 16 avril au 3 mai.
241. Ecole de recrues de cavalerie ; recrues de dragons des escadrons n°s 16 à 24 :
Cadres, du 29 avril au 3 juillet.
Recrues, du 1^{er} mai au 3 juillet.
242. Cours de répétition d'infanterie (V), bataillon de fusiliers n° 68, du 5 au 22 mai.
243. Cours de répétition d'infanterie (VI), bataillon de fusiliers n° 69, du 5 au 22 mai.
244. Ecole de recrues sanitaires, du 7 mai au 12 juin :
Deux tiers des recrues sanitaires de la V^{me} et VI^{me} division.
245. Cours de répétition sanitaire :
Officiers et sous-officiers des ambulances n°s 26 et 27 et du personnel sanitaire des bataillons de fusiliers n°s 61 à 72, et du bataillon de carabiniers n° 6, à l'exception du médecin de bataillon et des quatre plus jeunes infirmiers de chaque bataillon :
Officiers et sous-officiers, du 8 au 19 mai.
Troupe, du 11 au 19 mai.
246. Ecole de sous-officiers sanitaires, du 21 mai au 12 juin :
Un certain nombre de sous-officiers de langue allemande.
247. Cours de répétition d'infanterie (VII), bataillon de carabiniers n° 6, du 24 mai au 10 juin.
248. Ecole centrale IV, du 25 mai au 22 juin :
Un certain nombre de lieutenants-colonels de toutes les armes.

249. Ecole de recrues d'infanterie (I) :
La moitié des recrues de Zurich, Schaffhouse et Schwyz (VI), toutes les recrues tambours et la moitié des recrues trompettes de la VI^me division :
Cadres, du 2 juin au 26 juillet.
Recrues, du 10 juin au 26 juillet.
250. Cours de répétition de cavalerie (I), du 3 au 14 juillet :
Régiment de dragons n° 6, escadrons n°s 16, 17 et 18.
251. Cours de répétition de cavalerie (II), du 21 juillet au 1^{er} août :
Régiment de dragons n° 7, escadrons n°s 19, 20 et 21.
252. Ecole de recrues d'infanterie (II) :
La moitié des recrues de Zurich, Schaffhouse et Schwyz (VI), et la moitié des recrues trompettes de la VI^me division :
Cadres, du 28 juillet au 20 septembre.
Recrues, du 5 août au 20 septembre.
253. Cours de répétition d'artillerie (I) :
Bataillon du train n° VII, 1^{re} division (génie), du 15 au 30 août.
254. Cours de répétition de cavalerie (III) (cours préparatoire au rassemblement de division) :
Régiment de dragons n° 8, escadrons n°s 22, 23 et 24, du 8 au 13 septembre.
255. Cours de répétition d'infanterie (VIII), bataillon de fusiliers n° 67, du 22 septembre au 9 octobre.
256. Cours de répétition d'infanterie (IX), bataillon de fusiliers n° 71, du 22 septembre au 9 octobre.
257. Ecole préparatoire d'officiers de cavalerie, pour dragons et guides de tous les cantons, du 6 octobre au 6 décembre.
258. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie, II^me partie, pour tous les genres de l'artillerie et pour le train d'armée, du 8 octobre au 11 décembre.
259. Ecole préparatoire d'officiers du génie, du 8 octobre au 11 décembre.
260. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie de la VI^me division, du 13 octobre au 25 novembre.

261. Cours de répétition d'artillerie (II), du 13 au 26 octobre :
Un détachement du train de ligne de la VI^me division.
262. Cours de répétition de cavalerie (IV), du 14 au 25 octobre :
Compagnies de guides n^{os} 6 et 7.
263. Cours de répétition d'artillerie (III), du 25 octobre au 7 novembre :
Un détachement du train de ligne de la VI^me division.
264. Cours de répétition de cavalerie (V), du 27 octobre au 7 novembre :
Retardataires des escadrons n^{os} 15 à 24 et des compagnies de guides n^{os} 5 à 8, 11 et 12.
265. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 6 au 19 novembre :
Un détachement du train de ligne de la VI^me division.

